



## MARKER®

### Colorant temporaire de traitement

#### Présentation

**MARKER®** est un adjuvant pour bouillie utilisable en mélange avec de nombreux désherbants homologués en espaces verts.

Il permet de marquer momentanément en bleu l'application de produits épandus par pulvérisation sur un couvert végétal ou sur un sol.

#### Champ d'application

En colorant légèrement en bleu-vert les surfaces traitées, **MARKER®** permet d'éviter les surdosages par chevauchement (double traitement sur la même surface) et les manques entre deux passages (oubli d'une zone à traiter).

Le traitement phytosanitaire est ainsi effectué plus facilement et plus vite, tout en diminuant les éventuels risques de phytotoxicité.

**MARKER®** montre de manière précise où les produits phytosanitaires ont été épandus et signale immédiatement une buse défectueuse ou une fuite.

**MARKER®** s'intègre parfaitement dans un concept de Désherbage Raisoné.

**MARKER®** s'emploie sur différents types de surfaces : terrains engazonnés, zones herbeuses, sols nus, zones non cultivées, espaces verts. Il est également régulièrement utilisé sur golfs, terrains de sport, bords d'autoroutes, allées et trottoirs.

#### Durée d'action

L'action de **MARKER®** est provisoire et de courte durée. Il se dégrade à la lumière en 72 heures environ par temps sec, et disparaît sous l'action de l'eau, lors d'un arrosage ou d'une pluie.

#### Dose et époque de traitement

**MARKER®** s'emploie à toutes époques de l'année à la dose de 0,25 litre par hectolitre, soit 1/4 de litre de **MARKER®** dans 100 litres de bouillie (mélange produit phytosanitaire + eau).

La quantité de **MARKER®** peut être adaptée en fonction de l'expérience de l'utilisateur, sur sol nu, peu enherbé ou gazon peu dense.

Toutefois, pour un meilleur repérage des endroits traités, on emploiera dans tous les cas une quantité de **MARKER®** égale ou supérieure à 2 litres par hectare.

#### Les points forts de MARKER®

- **Colorant bleu concentré.**
- **Facilite le repérage des zones traitées.**
- **Supprime les surdosages.**
- **Aucun oubli d'une zone à traiter.**
- **S'emploie sur différents types de surfaces.**
- **Compatible avec la gamme phytosanitaire.**
- **Visible de 1 à 3 jours.**

#### Mode d'application

**MARKER®** s'utilise en pulvérisation après mise en suspension dans de l'eau.

L'application peut s'effectuer avec un pulvérisateur à dos, à moteur ou porté sur tracteur.

Calculer les quantités de produit phytosanitaire et d'eau nécessaires à l'application.

Remplir le pulvérisateur avec la moitié de la quantité d'eau, mettre le produit phytosanitaire, ajouter la quantité de **MARKER®** nécessaire et compléter avec le restant d'eau.

#### Conseils

- Préparer uniquement une quantité de bouillie nécessaire et suffisante pour la seule parcelle à traiter.
- Ne pas employer sur des cultures destinées à la consommation.

#### Conditionnement

Bidon de 1 litre.

#### Homologation

- Autorisation de vente n° 9300359 (Syngenta Agro S.A.S.)
- Dose d'emploi : 0,25 l/hl

#### Composition

260,75 g/l de colorant bleu brillant (Acid Blue 9)

#### Sécurité d'emploi et précautions de stockage

Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Porter des gants.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

0703011